

MOTO - CLUB BAB SUD LANDES

DIMANCHE 03 AVRIL 2011

V_{EME}

RALLYE TOURISTIQUE

Ouvert a toutes cylindrées à partir de 125 cm3 !

Une autre façon de découvrir le Pays Basque



Inscriptions avant le 25 mars 2011

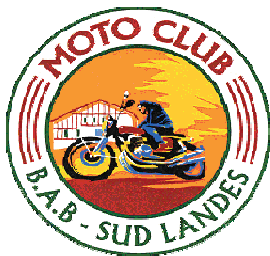
Règlement par chèque bancaire libellé à BAB SL.

- 10 € par pilote, 10 € par passager **membre du BABS**
- 15 € par pilote, 15 € par passager **extérieur du club**

La petite collation et le repas du midi sont compris dans l'inscription.

Règlement du rallye en ligne sur : <http://www.motoclubbabsl.com>

Renseignements : agur@motoclubbabsl.com



REGLEMENT PARTICULIER DU RALLYE MOTO CLUB B.A.B. SUD LANDES 5ème édition - Dimanche 3 Avril 2011

ARTICLE 1 : Le moto club **B.A.B. Sud Landes** organise un rallye moto le :

Dimanche 3 Avril 2011.

- L'épreuve est ouverte à toutes les motos à partir de 125 cm³.
- Ce rallye est avant tout un rallye touristique, organisé sur route libre, ouverte à la circulation et non gardée. **Les concurrents doivent donc se soumettre au règlement du code de la route.**
- Un classement sera établi en tenant compte du respect de l'itinéraire imposé par le road-book et de l'ensemble des résultats aux différentes étapes et aux jeux.
- Kilométrage 133 kms

ARTICLE 2 – INSCRIPTIONS

- Pour s'inscrire, il faut impérativement posséder le permis de conduire, le certificat d'assurance ainsi que la carte grise de la moto.
- La date limite des inscriptions est fixée 10 jours avant l'épreuve, soit le vendredi 25 mars 2011. Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception du paiement (libellé à Moto club BABS). **Nombre maximum de motos : 40 motos.**
- Un équipage est composé de : 3 motos ou 2 motos avec 1 ou 2 passagers
- Frais d'inscription : 10 € par pilote, 10 € par passager **membre du BABS**
15 € par pilote, 15 € par passager **extérieur du club**

La petite collation du matin et le repas du midi sont compris dans l'inscription.

ARTICLE 3 – DEROULEMENT DU RALLYE

- Accueil des participants au local du moto club - 46 Avenue Benjamin Gomez
Zone industrielle St Frédéric - BAYONNE à partir de 7H30.
- Contrôle des documents, remise du road-book et du numéro d'équipage.
- Le départ du premier équipage est fixé à 8H15. Les départs seront donnés toutes les 4 minutes.
- L'organisateur se réserve le droit de donner des pénalités de points à tout candidat se présentant en retard au départ.
- Le rallye est composé de deux étapes distinctes validées par un pointage aux Points de Contrôle obligatoires signalés dans le road-book.
- Si un équipage se trouve dans l'incapacité de poursuivre sa route lors de l'étape, il aura la possibilité d'ouvrir une enveloppe « *secours* » qui le pénalisera de 50 points sur l'étape.
- Des énigmes et jeux permettent de gagner des points supplémentaires.
- Total des points pour un poste de contrôle validé : 150 points
Total des points pour un jeu gagné : 30 points
Total des points pour une énigme résolue : 30 points
- Des pénalités seront données pour un non respect de l'itinéraire du road-book
- Des pénalités seront données pour non respect des limitations de vitesse.
- Le retour est prévu au local du moto club pour un décompte des points et remise de lots.

ARTICLE 4 – REPORT DU RALLYE EN CAS DE MAUVAIS TEMPS

Les organisateurs se réservent le droit de reporter à une date ultérieure le déroulement du rallye en cas de mauvais temps en diffusant l'information sur son site web, la veille du départ, le samedi 2 avril 2011 avant 12 heures.

Faire le plein de la moto avant le départ, les prochains postes d'essence sont prévus sur l'itinéraire à 67 km puis à 91 km. Attention, paiement par carte bleue.